

LIGUE D'ESCRIME DE CHAMPAGNE ARDENNE**PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 24 AVRIL 2010**

L'Assemblée Générale de la Ligue d'Escrime de Champagne-Ardenne traitant de l'exercice 2009 s'est réunie le samedi 24 avril 2010 à 11h15 à l'Espace Gabriel RIGAUD à Châlons en Champagne, sous la présidence de Daniel BUSSY, Président de la Ligue.

Clubs présents ou représentés :

CE Charleville-Mézières - 9 voix – représenté par Maître Benoît GUILLEY - M. Michel GUILLEY – Président excusé
CE Givet – 5 voix - représenté par Mme Isabelle DIOT, Présidente
CE de Sedan – 6 voix – représenté par M. Bernard CANIAUX, Président
CE de Vouziers – 7 voix – représenté par Mme Christiane BESTEL, Présidente
CE Aix en Othe - 4 voix - représentée par Maître Dominique DECLAUDE - Mme Ghislaine DECLAUDE – Présidente excusée
CE Romilly – 3 voix – représenté par M. Franck QUILLET, Président
CE Troyes TG – 8 voix - représenté par M.Franck GARCIA - M. Emmanuel CHAUDOUET - Président excusé
CE Epernay – 7 voix – représenté par Mme Murielle PIERRON, Présidente
CE Reims – 11 voix – représenté par Mme Françoise FORGET, Présidente
CE Reims Europe Escrime – 8 voix – représenté par M. Robert NORMAND- Melle Agathe NORMAND – Présidente excusée
CE Vitry le François – 6 voix – représenté par M. Michel PUISSANT, Président
CE Chaumont – 7 voix – représenté par Mme Monique FORTUNATO, Présidente
CE UJB Saint Dizier – 7 voix – représenté par Mme Marie-Christine SIMON, Présidente
CE Mousquetaires de Joinville – 5 voix – représenté par M Alain FEBVRE, Président.

Invités excusés :

M. Jean Paul BACHY, Président du Conseil Régional de Champagne-Ardenne,
M. Frédéric PIETRUSKA, Président de la Fédération Française,
M. Serge ROTHIER, Président du CROS,
M. Gérard BAUDRY, Directeur du CREPS de Reims,
M. Jacques MURAT, Directeur Régional de la Jeunesse et des Sports et de la cohésion sociale de Champagne-Ardenne,
M. Pierre MOURET, médecin de la Ligue.

Présidents de Club non présents et excusés (autre que ceux ci-dessus) :

M. Bertrand DUBREUIL - Président du CE des 3 armes des Ardennes,
Mme Hélène ROTHAN – Présidente du CE la Rapière de Sézanne,
M Gérard RENOUX – Président du CE Pays de Langres.

14 Clubs sont présents ou représentés sur 21, comptabilisant 93 voix sur 137.
Le Quorum est donc atteint (les délégués présents doivent détenir au moins le quart des voix).

Membres du Comité Directeur présents :

M. Yves COLLENOT, Maître Cyrille DARDE, Mme Isabelle DIOT, Maître Dominique DECLAUDE, M Alain FEBVRE, M et Mme FORTUNATO, M. Claude GAMOT, M. Franck GARCIA, Maître Benoît GUILLEY, Maître Valérie HOHMANN, M. Robert NORMAND, Mme Véronique SOLIVELLAS, Mme Marie-Christine SIMON et M Bernard CANIAUX.

Membres du Comité Directeur excusés :

M. Emmanuel CHAUDOUET, M et Mme CHEVALME, Mme Ghislaine DECLAUDE, M. Michel GUILLEY, M. Roger HOHMANN, M. Alain LECOMPTE, Melle Agathe NORMAND, M. Alain POUZOLS et Maître GERARDIN.

Sont présents : par ailleurs

M. Jean-Luc DIOT et Florian MANGEART.



La séance est ouverte à 11h45 par le Président Daniel BUSSY.

Ordre du jour :

- accueil des personnalisés
- approbation du PV du 03 Mai 2009
- rapport moral et d'activité du Président
- rapports financiers : comptes 2009 vote quitus
budget 2010 – tarif licences
- rapport vie sportive
- rapport des commissions
- questions diverses

I) – EVENEMENTS

Le Président de la Ligue d'Escrime Champagne-Ardenne excuse les personnalités invitées et a le plaisir d'annoncer :

Les naissances :

- chez Sandrine DUMOULIN du CE Troyes Gymnique
- Raphaël est arrivé le 02 Février 2010 au sein de la famille GUILLEY du CE de Charleville-Mézières

Les mariages :

- Natacha et Raphaël BONETTI le 10 avril 2010
- M. Bernard CANIAUX Président du CE de Sedan

Les réussites aux examens sportifs :

- Florian MANGEART : Prévost
- Coralie BESTEL : B.P APT Action Physique pour Tous
- Florian MANGEART et Valérie HOHMANN : arbitrage national
- Jacques LACOUR et Cyrille DARDE : mise à niveau sur grille de classification professionnelle BE1 degrés Niveau IV vers DE Niveau III.

Et les médaillés :

- Alain LECOMPTE : médaille Argent Jeunesse et Sports
- Florian MANGEART : trophée Jeune Dirigeant Bénévole du CROS.

Bravo à Tous.

Monsieur BUSSY annonce l'emménagement de la Ligue dans ses nouveaux locaux le 1^{er} janvier 2010 au Complexe Gérard PHILIPPE - bâtiment des associations – 1^{er} Etage – Porte 34, locaux mis à disposition par la Ville de Châlons, qu'il remercie chaleureusement. Il indique des modifications dans les instances dirigeantes des Comités Départementaux :

- M. Franck GARCIA succède M. Patrick ROMANENS du Comité Départemental de l'Aube,
- M. Didier PANIEZ succède Mme Véronique LACOUR du Comité Départemental de la Marne.

II) – APPROBATION du Procès Verbal du 03 Mai 2009

Pas d'opposition, le P.V adopté à l'unanimité (ci-joint).

III) – RAPPORT MORAL du Président

L'année 2009 peut être marquée d'une pierre blanche puisque c'est celle **du record de licenciés : 1719**, qui nous fait rester dans le peloton de tête des ligues. Toutefois ce bon chiffre ne doit pas nous inciter au relâchement.

L'accroissement du nombre de nos licenciés est une nécessité pour la pérennité de nos clubs, de plus en plus « professionnalisés », c'est-à-dire devant assurer de plus en plus un salaire complet à leurs entraîneurs ; **les subventions, toujours aléatoires**, ne peuvent pas tout, aussi les recettes propres doivent-elles progresser. Les sponsors étant peu attirés par l'escrime, **reste les pratiquants...**, l'augmentation de leur nombre doit être recherché.

C'est dans cette optique que la Ligue a œuvré en 2009 et compte poursuivre.

Ainsi des actions ont-elles été notamment menées :

- pour **aider au recrutement**
- pour **diversifier les pratiques et les publics**
- pour **développer les capacités d'accueil**
- enfin pour **promouvoir la compétition qui reste la vitrine de notre sport.**

A) L'AIDE AU RECRUTEMENT

En matière d'aide au recrutement, **l'opération invitation** : 1 licence et 1 arme offertes à chaque club mettant en place des actions découvertes grand public, a été maintenue. Une réflexion va être entamée pour la **modernisée**.

Par ailleurs, dans le but de favoriser les inscriptions du dernier trimestre, concomitantes avec les opérations de promotion du printemps, la Ligue a institué **un tarif réduit des licences pour les adhésions d'après PAQUES**. Son impact sur les recrutements n'a pas encore été pleinement significatif (60 dans cette période). **Cette mesure est maintenue pour 2010**. Un objectif de 100 cette saison devrait nous permettre d'atteindre en 2010 le chiffre des licenciés de 2009.

B) DIVERSIFICATION DES PRATIQUES, DES PUBLICS

Le **développement passe** nécessairement par la **diversification** des pratiques et des publics. L'engouement des tireurs loisirs pour des compétitions « conviviales » en est un exemple. C'est ainsi que grâce aux **KITS 1^{ère} touche**, un public scolaire peut être maintenant touché sans contrainte au niveau équipement et sans frein administratif sur les taux d'encadrement. La Ligue a acquis plusieurs lots de ces KITS et les met **à disposition des clubs**.

Toujours au niveau scolaire, un travail important a été entrepris en 2009 avec l'Union Sportive des Ecoles Primaires régionales (**USEP**) et plus spécifiquement de la Marne, dans le cadre des opérations liées au Championnat du monde de **PARIS 2010**. C'est ainsi qu'en 2010, diverses actions seront menées : stage de formation instituteurs et conseillers pédagogiques, **rencontres inter-écoles**.

A noter également, pour le public « adultes loisirs » que des compétitions spécifiques ont été programmées en même temps que nos compétitions « classiques » et ont rencontrées un franc succès. **Merci aux clubs** qui les ont organisées.

Enfin, des efforts particuliers devront être faits :

- sur le **public féminin**, qui ne représente qu'un peu plus d'un quart de nos adhérents
- et sur les **adolescents « cadets – juniors »** au nombre de 175, qui ne représentent que 10% de nos effectifs, alors que les petites catégories, de Moustiques à Minimes, avec 1118, en représentent 65%. **Cette déperdition est trop importante.**

La Ligue est preneuse, pour une déclinaison régionale, des outils qui permettraient de conserver dans nos clubs ce public adolescent...

C) AIDE AU DEVELOPPEMENT LOCAL

La capacité d'une salle d'arme n'étant pas extensible, son développement passe par la **création d'annexes dans les quartiers urbains ou en milieu rural**. Cette politique, par ailleurs soutenue par le Conseil Régional, est une priorité de la Ligue. Aussi appuie t'elle les projets auprès des pouvoirs publics et les **soutient-elle par le prêt de matériel et la formation de cadres techniques**, pièce maîtresse de notre développement.

D) LA FORMATION

Une **politique malthusienne** en matière de formation signifierait le **déclin de notre sport** en Champagne-Ardenne :

Combien de clubs ne sont-ils pas à la merci d'une mutation, du départ vers d'autres lieux du Maître d'armes ?...

Combien de clubs ne peuvent-ils se développer en l'absence de temps disponible du Maître d'armes ?

La ligue met donc depuis toujours l'accent sur la formation de « **moniteurs** » dans ses stages – **12 formés en 2009** – et encourage financièrement à la maîtrise d'armes. Avec la création d'un **Certificat de Spécialisation « Escrime »** associé aux Brevets Professionnels « Jeunesse et Sports », une **possibilité nouvelle** s'offre à nous de disposer de cadres pédagogiquement compétant qui **pourront animer une section** rurale ou urbaine, voir un club. C'est en ce sens que, reprenant un projet déjà ancien porté par le Maître **Jean FORTUNATO**, que je remercie, mais qui n'avait pas pu voir le jour car arrivant en pleine restructuration des diplômes, la Ligue, par l'intermédiaire de son CTS Jean-Michel SAGET, qui en est l'initiateur, a proposé en 2009 au **CREPS de Reims la mise en place de ce CS**. Le projet a abouti ; il est **soutenu financièrement par le Conseil Régional** et le stage aura lieu d'avril en juin 2010. Il accueillera **9 personnes**, dont 3 non escrimeurs et 5 licenciés de la Ligue. Cette formation se déroulant en alternance : période en Centre et période « en situation » dans les salles d'armes, **je remercie les clubs et les maîtres de stage** ayant accepté d'accueillir ce public : ils ont compris l'intérêt pour l'escrime Champardennais de cette formation.

E) LA COMPETITION

Le résultat sportif et donc la compétition, restant **la vitrine de notre sport**, l'organisation d'épreuves et la participation de nos tireurs aux divers Championnats et Challenge doit donc être encouragé.

Je laisserai aux **commissions d'armes** le soin de développer leurs actions et soulignerai que l'effort de la Ligue a été particulièrement conséquent en ce domaine, avec :

- **l'animation du Centre Régional d'Entraînement** et de formation au CREPS, qui bénéficie désormais d'une magnifique nouvelle salle grâce au financement de l'Etat et de la Région
- **la mise en place de 4 stages sportifs** au DER et au CREPS prise en charge financièrement à 40% par la Ligue, ayant accueillie 200 stagiaires
- **la prise en charge financière du déplacement** de tireurs aux compétitions références « hors ligue » des commissions d'armes
- **la mise à disposition gratuite aux clubs, de pistes complètes** pour l'organisation des compétitions, ainsi que l'entretien et la réparation de ce matériel.

Ces efforts seront poursuivis.

F) CONCLUSION

En conclusion, je demande à chacun de ne pas relâcher son effort pour le développement de notre sport sur son secteur. La Ligue sera à leur côté et appréciera leurs initiatives.

Je vous remercie.

IV) RAPPORTS FINANCIERS

Il est fait lecture du rapport du trésorier M. Alain LECOMPTE par M.GAMOT Secrétaire Général en son absence et qui est excusé et en l'absence du trésorier adjoint, Hervé GERARDIN.

A l'issu du rapport du trésorier, Maître Dominique DECLAUDE remarque qu'il y a beaucoup de frais d'affranchissement. A l'heure d'Internet, l'envoi de courrier par e-mail est à privilégié. Par ailleurs, il demande si la baisse de la Bourse a beaucoup influée sur nos placements. MGAMOT indique que les placements sont « de père de famille » et n'ont pas souffert de cette baisse. Le Président indique que les clubs seront interrogés sur la manière dont il souhaite recevoir le courrier. Il précise que la majorité des affranchissements concerne les licences, puisque maintenant les cartes licences sont envoyés dans les clubs par la poste car il n'y a plus de licence « électronique ». De même l'envoi des supports muraux relatifs à la Labellisation se font également par courrier ...

Le bilan et compte de résultat sont présentés sous Power Point.

Les Comptes 2009 sont approuvés à l'unanimité.

Le quitus est donné.

Le Président indique que M. Florian MANGEART, du CE Reims, accepte de présenter sa candidature comme vérificateur aux comptes. Il n'y a pas d'opposition. M. Florian MANGEART est élu vérificateur aux comptes.

Il est ensuite présenté le budget prévisionnel. Celui-ci prend en compte l'aide de la Ligue pour la formation du C.S Escrime au CREPS (cf : décision du Comité Directeur). Il prévoit une « part Ligue » sur la licence 2010-2011 identique à celle de la licence 2009-2010.

Le budget prévisionnel est adopté à l'unanimité.

V) RAPPORT VIE SPORTIVE 2009 et début 2010

La parole est donné au CTS Jean-Michel SAGET qui présente son rapport sous Power Point :

LES ACTIONS / LES BILANS

- STAGES:
 - Total 20 Jours / 280 Stagiaires (près de 600 jours stagiaires)
- EXAMENS:
 - 2 organisations Diplômes FFE / 2 JNA
- FORMATIONS:
 - CS / BE / Instituteurs CPC / Prévôt / Arbitres
- AIDE AUX CLUBS:
 - Matériel / Opération invitation / Aides aux déplacements / Aide licence fin de saison
- CENTRE REGIONAL:
 - Formation cadres et athlètes participation à la Coupe de France
- ACHATS:
 - 10 Fun Fun Fencing / Pistes / Nouveaux appareils + entretien et réparations / Défibrillateurs /Kits 1ères touches
- LICENCES:
 - Record à 1719 pour les licences 2008/2009. Pour 2009/2010, 106 licences en moins à ce jour...
- LA FETE DES JEUNES:
 - 29/30 Mai organisation Ligue et paquetage
- MASTERS:
 - 13 Juin 2010 Vitry le François

LES OBJECTIFS DE L'ETR

- SUR LA DYNAMIQUE DE L'APPLICATION DE LA CONVENTION ETR
 - Continuer à développer la pratique.
 - Poursuivre la formation des cadres.
 - Favoriser l'accès au plus haut niveau.
 - Soutenir les clubs.
 - Animer et dynamiser la Ligue.
 - Renforcer l'identité Régionale.
 - Maintenir l'envie de résultats sportifs.

VI) RAPPORTS DES COMMISSIONS Présentés sous Power Point (CF : Documents)

- FORMATION
- ARBITRAGE
- FLEURET
- EPEE
- SABRE

VII) QUESTIONS DIVERSES

La séance est levée, l'assemblée générale se termine à 14h00.

